

Les vaccins après un traitement chez des survivants d'un cancer traité par chimiothérapie et/ou radiothérapie (sans greffe)

Les vaccins sont un outil important pour protéger contre les infections et prévenir les décès liés aux infections. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les infections graves. La plupart des vaccins sont administrés pendant l'enfance et fournissent une protection contre l'infection jusqu'à l'âge adulte. Après le traitement contre le cancer, les survivants pourraient devoir rattraper les vaccins recommandés pendant l'enfance qui ont été omis pendant le traitement ou recevoir des vaccins de rappel pour se protéger contre des infections évitables par la vaccination.

Parfois, l'administration des doses de vaccins recommandés est retardée pendant le traitement du cancer. Après avoir terminé le traitement contre le cancer, il est important d'établir un plan de rattrapage des vaccins omis, même s'ils sont retardés de quelques mois ou années.

Chez les survivants d'un cancer survenu pendant l'enfance qui ont reçu tous leurs vaccins pendant leur traitement, une dose supplémentaire d'un vaccin (un vaccin de rappel) peut être recommandée pour renforcer le système immunitaire contre les infections évitables par la vaccination.



RAPPEL :
Le Children's Oncology Group recommande de discuter et d'élaborer un plan de vaccination avec votre équipe de soins contre le cancer et votre professionnel de la santé de premier recours une fois le traitement contre le cancer terminé.

Qui devrait recevoir des vaccins de rappel?

- Tous les enfants et adolescents qui ont reçu une chimiothérapie et/ou une radiothérapie abdominale doivent discuter de la vaccination avec leur équipe de soins contre le cancer et leur professionnel de la santé de premier recours.
- Le professionnel de la santé de votre enfant pourrait recommander des rappels après avoir vérifié ou non les taux d'anticorps (aussi appelés titres) qui confirment la perte d'immunité avant l'administration des vaccins.

Pourquoi les survivants d'un cancer survenu pendant l'enfance devraient-ils recevoir des vaccins ou des doses de rappel?

- Les vaccins et les doses de rappel après un traitement contre le cancer protègent contre les infections et les décès liés aux infections.

Comment fonctionnent les vaccins et les doses de rappel?

- Les vaccins vous protègent contre les infections en stimulant une réponse immunitaire qui fabrique des anticorps et des cellules mémoires, les outils de votre corps pour combattre efficacement les virus et les bactéries. Ces anticorps et ces cellules demeurent dans l'organisme pendant de nombreuses années et protègent contre les infections jusqu'à l'âge adulte.
- Un vaccin de rappel est une dose supplémentaire d'un vaccin. Les vaccins de rappel font augmenter subitement le nombre d'anticorps et de cellules permettant de combattre une infection contre laquelle vous avez été vacciné dans le passé et procurent une meilleure protection contre l'infection.

Quels sont les risques associés aux vaccins de rappel?

- Les vaccins de rappel sont considérés comme étant très sécuritaires.
- Les effets secondaires courants comprennent l'enflure et/ou l'inconfort au point d'injection du vaccin et une faible fièvre.
- Les réactions graves sont rares. Si vous avez des inquiétudes au sujet de l'innocuité des vaccins, vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control, CDC) : <https://www.cdc.gov/vaccines/schedules/index.html> (en anglais seulement).

Où mon enfant doit-il aller pour recevoir les vaccins?

- Les vaccins peuvent être administrés par votre professionnel de la santé de premier recours.
- Certains professionnels de la santé de premier recours peuvent ne pas connaître votre calendrier de vaccination de rattrapage ou de rappel. Assurez-vous de donner à votre professionnel de la santé de premier recours les coordonnées de votre équipe de soins contre le cancer s'il a des questions.

Quand mon enfant devrait-il recevoir des vaccins après un traitement contre le cancer?

- La plupart des vaccins sont retardés d'au moins six mois après la fin du traitement contre le cancer.
- Le calendrier de vaccination doit vous être fourni par votre équipe de soins contre le cancer. Certains traitements comme les stéroïdes, les immunoglobulines intraveineuses et les médicaments immunosuppresseurs peuvent avoir une incidence sur votre calendrier de vaccination.

Y a-t-il des vaccins qui protègent contre le cancer?

- Oui!
 - Le vaccin contre le virus de l'hépatite B protège contre le cancer du foie causé par le virus de l'hépatite B.
 - Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) protège contre un virus connu pour causer de nombreux types différents de cancer (cancers de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, cancer du vagin, cancer de l'anus, cancer du pénis et cancer de la vulve).
 - Les survivants d'un cancer survenu pendant l'enfance présentent un risque accru de cancer lié au VPH et devraient recevoir une série de trois doses du vaccin, peu importe l'âge auquel le premier vaccin a été administré.

Écrit par S. Ashley Speckhart, M.D., M.H.P., Maine Children's Cancer Program, Scarborough, ME; et Kayla L. Foster, M.D., M.H.P., Baylor College of Medicine/Texas Children's Hospital, Houston, TX.

Révisé par Melissa Acquazzino, M.D., M.S.; Greg Guilcher, M.D.; Hesham Eissa, M.D.; Linda Rivard, inf. aut., B.Sc.Inf., CPON®, Daniel Smith DNP, FNP; et Christine Yun MSN, PNP, CPON®.

Pour plus d'information sur la santé des survivants d'un cancer pédiatrique, nous vous invitons à consulter les sites web suivants :
www.survivorshipguidelines.org

Noter: Dans la série Health Links, le terme «cancer pédiatrique» signifie un cancer qui se présente pendant l'enfance, l'adolescence, ou le début de l'âge adulte. La série de fiches Health Links est conçue pour informer les survivants d'un cancer pédiatrique sur des sujets touchant leur état de santé, quel que soit l'âge auquel ce cancer soit survenu pendant l'enfance, l'adolescence, ou le début de l'âge adulte.

Décharge de responsabilité et avis relatif aux droits de propriété

Introduction to Late Effects Guidelines et Health Links: «*Long-Term Follow-Up Guidelines for Survivors of Childhood, Adolescent, and Young Adult Cancers*» ainsi que les fiches «*Health Links*» qui les accompagnent ont été développés par le Children's Oncology Group en collaboration entre le Late Effects Committee et Nursing Discipline. Ils sont maintenus à jour par le Long-Term Follow-Up Guidelines Core Committee du Children's Oncology Group et les groupes de travail associés. **À titre d'information seulement:** Le terme «Contenu informatif» désigne tout contenu et toute information à l'intérieur de chaque document ou série de documents en provenance du Children's Oncology Group concernant les effets tardifs du traitement et des soins du cancer, ou intitulé «*Long-Term Follow-Up Guidelines for Survivors of Childhood, Adolescent, and Young Adult Cancers*» ou «*Health Link*», que ce soit sous forme électronique ou imprimée (y compris tout format numérique, courriel, ou téléchargement du site web). Tout Contenu informatif est donné à titre d'information seulement et ne remplace pas l'avis d'un médecin ni le suivi médical, le diagnostic, ou le traitement par un médecin ou autre professionnel de la santé

À l'attention des patients souffrant de cancer (ou si cela concerne un enfant, à l'attention des parents ou tuteurs): Veuillez obtenir l'avis d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé qualifié pour toute question concernant l'état de santé; ne vous fiez pas au Contenu informatif. Le Children's Oncology Group est un organisme de recherche et ne pourvoit pas de prise en charge ni de traitement médical individualisé.

À l'attention des médecins et autres professionnels de la santé: Le Contenu informatif ne remplace pas votre bon jugement clinique ni votre avis professionnel et n'exclut pas les autres critères légitimes pour le dépistage, conseils pratiques, ou interventions concernant certaines complications liées au traitement du cancer pédiatrique. Le Contenu informatif ne tient pas non plus à exclure toute autre procédure de suivi raisonnable. Le Contenu informatif est conçu à titre de courtoisie et non comme document unique pour guider l'évaluation des survivants de cancers pédiatriques. Le Children's Oncology Group reconnaît que les décisions particulières sont le privilège du patient, de sa famille, et du professionnel de la santé.

Aucun test particulier, produit, ni procédure n'est spécifiquement endossé par le Contenu informatif, le Children's Oncology Group, ses membres ou associés.

Aucune garantie d'exactitude ni d'exhaustivité: Quoique le Children's Oncology Group ait fait tous les efforts nécessaires pour s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité du Contenu informatif en date de publication, aucune garantie ni représentation, expresse ou implicite, n'est faite concernant l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité, la pertinence, ou l'actualité du Contenu informatif.

Aucune responsabilité de la part du Children's Oncology Group et des parties liées/ Entente d'indemnité et de dégageant de toute responsabilité en ce qui concerne le Children's Oncology Group et parties liées: Le Children's Oncology Group ainsi que ses affiliés, membres affiliés, ou associés n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne les dommages découlant de l'utilisation, l'examen, ou l'accès au Contenu informatif. Vous acceptez les termes d'indemnité suivants: (i) les «Parties indemnisées» incluent les auteurs et contributeurs au Contenu informatif, ainsi que tous les dirigeants, directeurs, représentants, employés, agents et membres du Children's Oncology Group et de ses organismes affiliés; (ii) en utilisant, examinant, ou accédant au Contenu informatif, vous acceptez, à vos propres frais, d'indemniser, de défendre, et de dégager de toute responsabilité les Parties indemnisées de toute perte, préjudice, ou dommage (incluant les frais d'avocats et autres frais) résultant de toute réclamation, démarche, poursuite, procès, ou demande en lien avec ou provenant de l'utilisation, l'examen, ou l'accès au Contenu informatif.

Droits de propriété: Le Contenu informatif est protégé par la loi internationale concernant les droits d'auteur et de toute autre propriété intellectuelle tant aux États-Unis que mondialement. Le Children's Oncology Group détient les droits exclusifs sur le contenu, le titre, et les intérêts du Contenu informatif et revendique tous les droits d'auteur et de propriété intellectuelle prévus par la loi. Il est entendu par la présente que vous respectiez le transfert de tous les droits en faveur du Children's Oncology Group en prenant certaines démarches dans un deuxième temps, telles que la signature de formulaires de consentement et d'autres documents légaux et la limitation de toute dissémination ou de reproduction du Contenu informatif.